

## Les cordonniers ou les chevaliers du ligneul

Profession souvent tenue bas dans la hiérarchie profondément injuste de nos corps de métier, alors que celui-ci demande de la force et de l'habileté, avec bien entendu une forte touche de créativité.

Le dernier que nous eûmes au Pont, fut notre ami Deppen, qui logeait dans une petite maison située au-dessus du village, du côté de l'Aouille. Il est vrai qu'il ne roulait pas sur l'or, notre homme, et que pénétrer dans son atelier qui sentait le cuir et la poussière, ce n'était pas avoir tout à coup nous aussi des envies folles de nous lancer sur une telle profession. Allons donc, s'occuper des godasses des autres, odeur de cuir certes, mais aussi de pieds !

Bref, c'était indigne de nous tous. Raison pour laquelle le métier s'est perdu. Un seul à la Vallée sut relever le défi e reste aujourd'hui encore, à la disposition de nos râcleurs de semelles. Honneur à lui.

Remontons dans le temps et retrouvons le métier sous la plume à jamais magistrale du professeur Piguet.



Cordonniers. Une éclaircie dans le joux à demi-lieue du village, au midi, portait en 1489 le nom d'Essert à l'Escoffey, (Escoffey n'a rien à voir avec certaine tannerie signalée dans les mêmes parages après l'an 1600 - ainsi que l'avait avancé l'historien Lucien Raymond.) Cette parcelle de pré dut être décombré à une date incertaine par un cordonnier anonyme. Le lopin avait passé à d'autres mains au moment des prestations de reconnaissance. L'artisan en question est le premier de la profession dont nous avons connaissance. Le terme écoffey (Bloney, p.142) sûrement d'un usage courant au XVe siècle, tomba en désuétude, cordonné le remplaça.

Les cordonniers d'antan travaillaient sans doute à la journée nourrie. N'apportant que leurs bras et de rares outils (alènes, marteau spécial, tranchet, aiguilles, ligneul, poire et formes), ces ouvriers s'en allaient de ferme en ferme. L'employeur fournissait le cuir, gros rouleau déposé en un lieu sec.

Mais comment procédait-on avant l'apparition des tanneries ? Ces établissements locaux datent du XVII siècle, quelques-uns du XVIII siècle (~~afait na~~, puis taneri - la première de ces appellations persiste dans le Croz de l'Affaitement, colline aux abords du Lieu.) Utilisa-t-on un certain temps des peaux non tannées ou chaque exploitation agricole procédait-elle au tannage de ses cuirs par des moyens rudimentaires ? On aimerait être renseigné.

Des douzaines de cordonniers qui exercèrent à la Vallée au cours des siècles écoulés, un petit nombre de noms nous sont parvenus. Il s'agit d'abord presque exclusivement de natifs. Nulle agglomération de quelque importance ne peut se dispenser d'un cordonnier prêt à réparer les accidents survenus à la chaussure (teofmasto).

Tenons-nous en à quelques exemples.

la C.<sup>te</sup>poix de cordonnier à 1 fl en 1773 (comptes E. Golay)  
journées de cordonnier à 1 1/3 fl en 1783 (id.)

L'élément d'Outre Mollendètz signale sa présence par une famille Chausson. Devenue veuve, la Chaussonne n'en continue pas moins le métier de savetière (anno 1765 et suivante selon le livre-mémoire du secrétaire Golay.

Un gretz (ou Crept) en 1784 (mémoires Golay; 18 VI 1784.

Dans la 2de moitié du siècle passé, divers cordonniers suisse-allemands s'insinuèrent dans la place, le métier étant peu prisé des Combiens. Alors apparurent les Heizmann, Krenacher, Zeborli, Kistler, Eggmann. Enfin vinrent quelques Italiens (Perrotti ) Pourtant les gens du crû n'abdiquèrent jamais complètement.

Il fut un temps où certains cordonniers de hameau firent preuve d'un nationalisme exacerbé. Le cas du savetier du Campe (vers 1800) amusa fort la galerie. Ce bon homme refusa avec mépris l'ouvrage que lui apportait un client domicilié de l'autre côté de l'Orbe : " No' travâl, pâ pò lèz avèra " s'écria-t-il en refermant sa porte. (avèra forme locute de "avenaire" vieux français).

Le métier de cordonnier compte à tort parmi les plus décriés. Les "chevaliers du ligneul" (ainsi baptisés par le pasteur Favre du Sentier en 1802). les pue-pèdze ou nyafes (pour nous servir d'un terme d'argot bien acclimaté se vironent souvent en butte aux sarcasmes d'autres professionnels. Certaine mélodie autrefois sur les lèvres des gosses me revient à l'esprit :

" Capt, Capt, cordonnier (y disait-on)  
 Marchand de souliers !  
 Les souliers n'ont rien valu.  
 Capt, Capt fut pendu  
 Par la peau du cul "

La gent cordonnière passait à tort ou à raison pour irascible. Un client ne leur confiait-il que des raccommodages, un fin coup de tranchet à même la semelle venait satisfaire une mesquine vengeance.

Certain cordonnier jaloux contrôla les faits et gestes de son rival en amour en disposant les clous des souliers qu'il était chargé de lui faire dans un ordre inusité. Il sut ainsi à quoi s'en tenir : la belle lui échappait.

De bonne heure, les cordonniers du pays durent compter avec la concurrence de ceux des villes. Nos magistrats appelés à Lausanne ou à Berne profitaient de l'occasion pour y faire maintes emplettes de souliers fins (escarpins) entre autres). On tenait à être à la page, même dans nos rudes montagnes. Le livre-mémoire du secrétaire Golay du Chenit nous apprend que ce brave homme se faisait chausser à Lausanne par Maître Hennard (anno 1766 et suivantes).

Ce lointain passé ne reviendra plus. Vous pouvez les compter sur les doigts ceux qui, à l'heure actuelle, se font encore chausser sur mesure. Tout se fait mécaniquement. Combien de jeunes gens n'ont jamais vu battre le cuir, tirer le ligneul ou cheviller une semelle!

Le présent chapitre s'en est tenu aux artisans voués à la construction et à l'habillement, tels qu'ils existaient dans la seconde moitié du siècle écoulé.

Une partie d'entre eux, bourgeois de nos communes, disposait d'une maison, voire d'un petit domaine, ce qui en faisait socialement parlant les ég aux ou presque ce leurs voisins horlogers-paysans. N'empêche que maint bel horloger (horloger artiste travaillant sur le fin) s'estimait d'une essence supérieure à celle des carriers de truelle, de rabot, de navette, d'aiguille et surtout d'alène.

*Cordonniers.* — Ces chevaliers du ligneul, comme les baptisa en 1802 le pasteur Favre, travaillaient le plus souvent chez le client, à la journée nourrie. Ils n'apportaient que leurs bras et leurs outils : alènes, marteau spécial, tranchet, aiguilles, formes, parfois le ligneul et la poix. L'employeur fournissait le cuir, gros rouleau déposé en un lieu sec. D'où le cuir provenait-il ? Était-il acheté dans les foires, tanné à domicile ? Nous ne sommes pas renseignés. A un moment donné, les cordonniers tinrent à disposer de cuirs fins ou spéciaux, notamment de cuirs de Russie. L'un d'eux partait chaque année avec char et cheval pour *Zurzach* faire des emplettes pour lui et ses collègues.

La journée nourrie se payait 1 fl. 4 s. en 1764, 5 bz en 1776. Toute la famille profitait de la présence du *cordannyé* pour se faire chausser. La presque totalité des cordonniers du XVIII<sup>e</sup> siècle étaient natifs du Chenit. Le nom d'une dizaine d'entre eux nous est parvenu. *Pierre Chausson*, de Moyry, fit pourtant exception. Mais ses collègues le virent avec dépit leur faire la concurrence. Leurs efforts (à Romainmôtier ?) pour le faire déguerpir demeurèrent vains (1758). La *Chausonne*, devenue veuve en 1762, exerça le métier de savetière (traces documentaires en 1767). Un cordonnier *Grept* fonctionnait Chez-le-Maître en 1784. Une tradition veut que sa fillette, revenant d'une commission au Lieu, ait été attaquée par un loup. P.-A. Golay a fait de cet incident le sujet d'un conte paru dans la *Feuille d'Avis de la Vallée* en 193...

Les gens en vue tenaient à être élégamment chaussés. On vit nos magistrats appelés à Lausanne ou à Berne pour les affaires

communales se procurer des souliers fins, des escarpins entre autres. Le secrétaire Benj. Golay se fit (année 1766 et suivantes) chausser à Lausanne par maître *Hennard*.

La commune connut également un petit nombre de *sabotiers*. La bourse des pauvres, par économie, fournissait parfois des sabots aux assistés et assistées ; ainsi en 1759 et 1775. La paire valait 6 s.

Auguste Piguet, *Le Chenit III*, 1971, pp. 156-157.

Les cordonniers, au XVIII<sup>e</sup> siècle, tout au moins dans la commune du Chenit, étaient nombreux, nous ne dirons pas qu'ils étaient organisés en une sorte de maîtrise, mais néanmoins ils veillaient sur leurs intérêts et ne tenaient pas à ce que la concurrence s'installe avec trop de prétention. En témoigne les deux notes ci-dessous.

Du 24<sup>e</sup> août 1758 – ACChenit, A3 –

*Du dit jour, lecture d'une requête de la part des cordonniers du Chenit contre Pierre Chanson, cordonnier, demeurant au dit lieu, rapport à la dite, l'examen en a été renvoyé à une autre assemblée.*

Du 21 septembre 1758

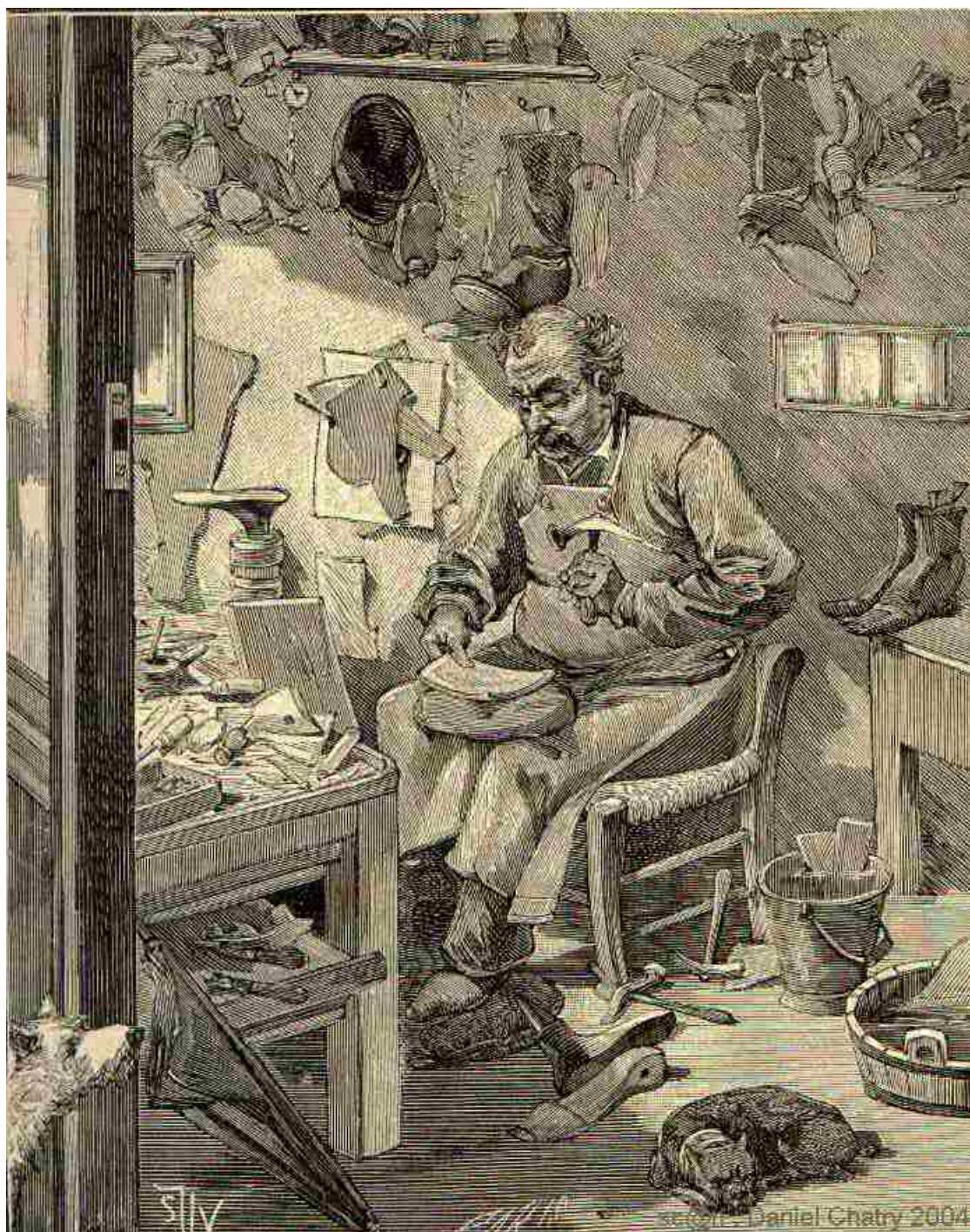
*Du dit jour, la requête des cordonniers du Chenit en date du 20<sup>e</sup> août dernier concernant Pierre Chanson de Moirant, travaillant de sa profession de cordonnier au dit Chenit depuis quelques années, les dits demandant que le Conseil fasse sortir le dit Chanson d'ici, d'autant qu'il nuit à leur profession, ce qui ayant été mis en considération, il a été connu que pendant que le dit Chanson se conduirait en homme de bien et d'honneur, et que le Conseil le trouvera à propos, il pourra demeurer et travailler au dit Chenit, mais que puisqu'il s'est marié depuis peu, il devra payer pour habitation ce à quoi il sera réglé, et il devra supporter les charges et autres choses tout comme un membre de la commune. Il devra aussi produire un acte de son extraction et origine, de même que de ses mœurs et conduite avant qu'il ait demeuré ici.*

Il serait possible, grâce à nos différents listages, de mettre la main sur quelques-uns de ces professionnels du cuir au XVIII<sup>e</sup> siècle. Cela demanderait cependant une étude un peu trop conséquente. Nous nous contenterons ici de dépouiller le rôle des citoyens actifs de la commune du Chenit établi en 1799 (ACChenit, AC10).

David de Pierre Meylan, né en 1778, cordonnier  
Joseph de Daniel Guignard, né en 1774, cordonnier  
David Guignard, fils de David feu Abel Guignard, né en 1771, cordonnier  
Timothée feu Joseph Meylan, né en 1753, cordonnier  
Joseph de David Marc Maréchaux, né en 1764, cordonnier  
Jaques Abram Meylan fils de Daniel Meylan Dragonet, né en 1775, cordonn.  
Pierre feu Moyse Maréchaux, né en 1745, cordonnier  
David feu Daniel Maréchaux, né en 1770, cordonnier  
Pierre feu Jean Pierre Reymond, né en 1752, cordonnier  
Jean David fils de Joseph Aubert, né en 1774, cordonnier  
Abram feu Jaques Lecoultre, né en 1747, cordonnier.

Sauf erreur ou omission. Il y aurait eu ainsi à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle 11 cordonniers en activité dans la commune du Chenit. Et l'âge de ces professionnels prouve qu'il y a relève et que le métier n'est pas prêt de s'éteindre.

Reste juste maintenant à retrouver leur matériel et à leur consacrer une petite place dans notre musée comblé d'imaginaire !



## **Les cordonniers de la commune du Lieu au XVIIIe et au début du XIXe siècle**

- 1707 Moyse Meylan, cordonnier du Séchey
- 1730 Pierre Rochat, cordonnier
- 1735 Abram Piguët, cordonnier, 1757
- 1735 Hoirs de Pierre Rochat, cordonnier
- 1735 David Rochat, cordonnier
- 1740 Jaques David Rochat, cordonnier
- 1744 Pierre Nicole, cordonnier
- 1757 David Meylan, cordonnier, 1760, 1764, 1767
- 1757 Jaques Elie Rochat cordonnier
- 1798 Moyse Humberst, cordonnier, 1802, sous le nom de H. Pierre Moyse, indigent
- 1798 Abraham David Rochat, cordonnier
- 1798 David Rochat, cordonnier
- 1798 Siméon Rochat, cordonnier, 1802
- 1802 Moyse Joseph Rochat, cordonnier
- 1802 Siméon Glardon, cordonnier
- 1814 Humberst Moyse, Le Lieu, cordonnier – le même que dessus, prob., le seul de cette profession par ailleurs. Aussi en 1816.
- 1816 Ferdinand Guignard, Le Lieu, cordonnier
- 1816 Jean Pierre Nicole, Le Lieu, cordonnier
- 1816 Louis fils d'Abram David Rochat, Les Charbonnières, cordonnier
- 1816 Moïse Joseph Rochat, Les Charbonnières, cordonnier
- 1816 David fils de Jacob Golay, Les Charbonnières, cordonnier
- 1827 Félix Ferdinand Guignard, Le Lieu, cordonnier – le seul cité dans la liste -

On le constate donc, à cette époque de notre histoire, la profession qui était encore bien vivace 10 ans plus tôt, perd de son importance.

### **Commune de l'Abbaye**

- 1801 Louis Rochat, cordonnier, Le Pont, indigent, a peu travaillé ayant été... incendié ? Dit Maqueton sur une autre liste
- 1801 Jean Etienne Rochat, cordonnier, Les Bioux – par ailleurs fermier -
- 1801 Benjamin Berne, cordonnier, Les Bioux – par ailleurs fruitier –
- 1801 Frères Golay, cordonniers, L'Abbaye
- 1801 Samuel Rochat, cordonnier, Le Pont
- 1814 Jean François Louis, cordonnier, Le Pont
- 1814 Rochat, hoirs de Samuel, cordonnier, Le Pont
- 1814 Abram Louis Rochat, cordonnier, L'Abbaye

- 1814 Enoch Rochat feu Abram Isaac, Les Bioux, cordonnier  
 1815 Abram David Golaz de l'Abbaye, cordonnier  
 Jean Scherzinguer au Pont, cordonnier  
 Louis feu Louis Rochat, cordonnier  
 Louis Rochat Maqueton, cordonnier  
 Jean Henry Golaz, cordonnier  
 Abram David Golaz & fils, cordonniers  
 Louis de François Rochat, cordonnier  
 Jean Etienne Rochat, cordonnier  
 Félix de Jaques Louis Rochat, cordonnier

Il semblerait donc que la profession soit en pleine expansion. Il se peut toutefois que cet emballement pour la profession soit le résultat de la crise napoléonienne qui a jeté un froid de 15 ans sur la profession d'horloger. Et que surtout la profession, sitôt que la situation sera rétablie, soit déjà dès l'année suivante, voie le nombre de ses membres se réduire comme peau de chagrin.

En effet, en 1827, bien que la liste ne puisse pas être tenue pour complète, il n'y a plus de cordonniers que :

- Rochat Louis feu Abram Isaac  
 Rochat Jean Louis  
 Rochat l'hoirie de Samuel soit David  
 Rochat Louis, cordonnier  
 Rochat Enoch

### **Des cordonniers venus d'ailleurs**

Si la profession de tailleur connu assez tôt des remplaçants venus d'ailleurs, les cordonniers locaux semblent avoir tenu bon la rampe jusque vers 1866, dans la commune du Lieu tout au moins.

C'est en effet à cette date que l'on découvre pour la première fois un cordonnier originaire de l'extérieur, en la personne Georges Frédéric Schelker, du Grand Duché de Bade – comme les tailleurs d'habits par ailleurs – autorisé en 1866.

On découvre aussi un certain Henri François Kuffer d'Anet, arrivé comme fabricant de sabots en 1871-1872.